

MANIFESTE I+

POUR UN ALUMINIUM : BAS CARBONE, CIRCULAIRE, INNOVANT.

INTRODUCTION

NOS PRINCIPES

NOS APPELS À L'ACTION

REJOIGNEZ-NOUS



Introduction

Le prochain cycle politique connaîtra des défis économiques et politiques majeurs. La nouvelle Commission européenne et le nouveau Parlement européen devront répondre aux attentes des citoyens pour un renouveau de l'Europe.

Le secteur de l'aluminium se trouve à une croisée des chemins confronté à des défis considérables mais aussi à des opportunités économiques et sociétales exceptionnelles.

Notre objectif consiste à œuvrer en faveur d'une économie durable à travers notamment notre soutien à l'Accord de Paris et notre contribution à la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies. Ceci exige une transformation profonde ainsi qu'un renouveau de notre industrie et de ses atouts.

« L'Europe a besoin d'une nouvelle orientation stratégique (avec l'ambition d'obtenir des résultats) qui rétablira la confiance des investisseurs, des entrepreneurs, des politiciens, des salariés, des étudiants et des citoyens. »

Le présent Manifeste I+ constitue un appel à l'action lancé par European Aluminium afin que les dirigeants de l'UE définissent des conditions appropriées pour que notre secteur réalise son potentiel stratégique. Il se fonde sur les conclusions de notre Vision 2050 qui constitue la contribution d'European Aluminium à une économie bas carbone.

Notre Vision 2050 illustre le potentiel de décarbonation de nos processus de production tout au long de la chaîne de valeur. Les réductions des émissions de

CO₂ trouveront leur source dans un accroissement du recyclage et une décarbonation à hauteur de 70 % du secteur de l'aluminium primaire.

L'Europe devrait se donner pour ambition de conserver une industrie de base forte et de fixer des conditions propices à sa croissance.

Nous demandons une véritable stratégie industrielle européenne audacieuse, dont la vision et les objectifs seraient ancrés dans la stratégie de l'UE en faveur du développement durable et de l'accord de Paris. Cette stratégie devrait viser à coordonner les efforts politiques régionaux, nationaux et européens. Une nouvelle gouvernance entre les différents niveaux décisionnels devrait faciliter la détermination des compétences et contribuer à atteindre les objectifs de l'UE en matière de performance industrielle d'ici à 2030 et 2050.

CHIFFRES CLÉS CONCERNANT LE SECTEUR DE L'ALUMINIUM EN EUROPE (UE28) + AELE (2018)

~40 milliards d'euros de chiffre d'affaires

2,1 milliards d'euros d'investissements en Europe

1 million d'emplois tout au long de la chaîne de valeur

~600 usines en Europe

Une empreinte carbone de la production primaire **3 fois** inférieure à celle de la Chine

NOS PRINCIPES



Un marché unique européen global et performant, tenant compte des spécificités des PME et conforme aux principes d'une meilleure régulation et de la neutralité technologique.



Des conditions-cadre favorables et stables permettant aux entreprises d'être compétitives, d'investir, d'innover et d'évoluer vers l'industrie du futur.



Des conditions permettant des échanges commerciaux libres et équitables favorisant l'activité et le développement de la production industrielle en Europe, et dans des conditions de concurrence équitables au niveau mondial.



Investir dans une main-d'œuvre plus diversifiée, inclusive et compétente, en particulier en requalifiant et en améliorant les compétences des salariés par l'apprentissage et la formation professionnelle tout au long de la vie, pour rester compétitif et attirer les talents recherchés.



Toute politique ou réglementation européenne, nouvelle ou révisée, devrait être tournée vers l'avenir, i.e. conforme à l'Accord de Paris et aux Objectifs de développement durable des Nations Unies, afin de garantir une approche intégrée de la neutralité carbone, de la circularité, une utilisation plus efficace des ressources et un partage équitable des bénéfices de la croissance.

NOS APPELS À L'ACTION

L'aluminium constitue un matériau stratégique pour développer des chaînes de valeur neutres en carbone et circulaires. Des politiques et des incitations adaptées s'avèrent nécessaires au profit de ces chaînes de valeur stratégiques en Europe et qui reflètent leur importance pour l'économie et la société.

La nouvelle stratégie industrielle de l'UE devrait se fonder sur les priorités suivantes :

01 Instaurer des conditions permettant des échanges commerciaux libres et équitables

- Les aides gouvernementales créant des effets de distorsion et des surcapacités de production dans la chaîne de valeur de l'aluminium ne permettent pas une concurrence équitable et entraînent une chute des prix. Il est essentiel d'améliorer les règles du commerce international et de rétablir le fonctionnement normal du marché afin que tous les producteurs, indépendamment de leur situation géographique ou de leur rôle au sein de la chaîne de valeur, soient en mesure de participer au jeu de la concurrence dans des conditions justes et transparentes.
- Les gouvernements et les organisations internationales doivent résoudre les difficultés liées aux surcapacités de production subventionnées par l'État en Chine, aussi bien pour l'aluminium primaire que pour l'aluminium transformé.
- L'UE devrait exiger de ses partenaires commerciaux qu'ils respectent l'Accord de Paris et conditionner la conclusion de tout nouvel accord commercial à l'adoption de politiques concernant le changement climatique.
- Les règles de l'OMC devraient être modifiées afin de protéger le système commercial multilatéral à travers trois leviers : une transparence accrue, la création et la révision des règles, un meilleur mécanisme de mise en œuvre.
- Après le Brexit, les relations commerciales entre l'UE et le Royaume-Uni devraient être maintenues de façon à conserver les chaînes de valeur intactes. Dans le cadre de sa politique commerciale à l'égard des pays partenaires commerciaux, le Royaume-Uni devrait promouvoir un environnement commercial équitable et instaurer des règles des échanges commerciaux équivalentes à celles de l'UE.

02 Répondre aux besoins de la transition pour la neutralité carbone

- L'intensité carbone de la production européenne d'aluminium est une des plus faibles à l'échelle mondiale. Dans un marché croissant, préserver notre production d'aluminium primaire en Europe et développer nos activités de recyclage s'avèrent nécessaires pour répondre à une demande croissante tout en diminuant notre dépendance aux importations.
- Tandis que le prix du carbone devrait augmenter de manière importante entre 2021 et 2030, il s'avère impératif que notre secteur puisse accéder à une compensation appropriée des coûts indirects liés à la phase IV du SEQUE-UE, pour se protéger face au risque de fuite carbone et pour encourager l'innovation dans le secteur de l'aluminium.
- Une protection appropriée concernant l'incertitude des coûts liés au CO₂ devrait permettre aux activités de recyclage de l'aluminium de poursuivre leurs investissements en Europe.
- Les exemptions environnementales ou énergétiques devraient être conservées après 2020 pour une meilleure prévisibilité des entreprises électro-intensives bénéficiaires comme les exemptions fiscales liées aux énergies renouvelables.
- Une réglementation devrait valoriser les bénéfices de l'utilisation de l'aluminium pour améliorer l'efficacité énergétique et la durabilité, en particulier dans les domaines de la mobilité, de l'emballage et de la construction.

03 Favoriser des modèles commerciaux circulaires

/ L'aluminium est circulaire par nature. Matériau permanent, ses propriétés ne s'altèrent pas ni lors de la phase d'utilisation ni après un recyclage répété dans de nouveaux produits. Le recyclage de l'aluminium permet d'économiser 95 % de l'énergie nécessaire à sa production primaire et une réduction équivalente des émissions de CO₂. L'Europe devrait œuvrer pour recycler 100 % de l'aluminium présent dans les produits afin de réaliser une circularité complète.

- Nous encourageons l'écoconception afin de faciliter la traçabilité, le désassemblage et le recyclage pour le rendre plus rentable. Idéalement, le tri devrait être effectué par familles de produits et d'alliages afin de garantir la réutilisation et le recyclage et répondre à la demande.
- Le caractère permanent de l'aluminium devrait être pris en compte pour déterminer les contributions versées au titre de la responsabilité élargie des producteurs (REP) afin de valoriser sa capacité à être recyclé à l'infini.
- Nous appelons à une cohérence de la politique européenne des déchets à travers la fixation d'objectifs de réutilisation et de recyclage pour les déchets générés par les activités de construction et de démolition ; seul flux de déchets pour lequel aucun objectif n'a encore été fixé.
- Afin de garantir un recyclage de qualité, les déchets exportés à l'extérieur de l'Europe devraient être traités dans des installations de recyclage respectant des normes environnementales, de santé et de sécurité (ESS) équivalentes à celles applicables en Europe, ainsi que les droits de l'homme et des travailleurs.
- L'articulation entre les législations relative aux substances chimiques, aux produits et aux déchets devrait garantir que le recours à des matières premières secondaires telles que l'aluminium ne se trouve pas compromis. La politique en matière de substances chimiques devrait privilégier des mesures d'exposition selon une approche fondée sur les risques et non sur le danger.

04 Investissons dans l'avenir

/ La production et le recyclage de l'aluminium nécessitent des capitaux importants. Les projets pilotes innovants à grande échelle et le développement des capacités de recyclage requièrent des investissements initiaux importants. Les investissements dans les technologies de démantèlement, de tri, de prétraitement et de refonte sont également importants afin d'atteindre les objectifs de l'économie circulaire.

- Instaurer un cadre prévisible et des conditions favorables pour encourager les investissements dans de nouvelles usines et supprimer les freins réglementaires qui empêchent le développement des innovations et l'extension des capacités de recyclage en Europe.
- Les programmes de financement et d'investissement de l'UE devraient promouvoir d'une manière équitable et loyale les secteurs clés et les chaînes de valeur industriels sans allouer des montants importants à des secteurs spécifiques.
- Le nouveau programme Horizon Europe devrait allouer des financements importants et spécifiques aux chaînes de valeur circulaires et à faible intensité carbone.
- Le programme InvestEU devrait accorder la priorité aux chaînes de valeur ayant adopté une vision proactive de la transformation industrielle à horizon 2050, une vision fondée sur la neutralité carbone, la circularité et une contribution positive au développement de la société.
- Les nouveaux programmes de formation de l'UE associant expertises numériques et savoir-faire industriels devraient être développés afin de garantir une main-d'œuvre hautement qualifiée en Europe.

La filière de l'aluminium est pleinement engagée à collaborer avec les décideurs politiques et les autres secteurs industriels pour être un acteur majeur de l'industrie du futur et de l'avenir climatique de l'Europe.

REJOIGNEZ-NOUS !

SOUTENEZ NOS APPELS À L'ACTION

ENVOYEZ-NOUS UN COURRIER ÉLECTRONIQUE
manifesto@european-aluminium.eu

VISITEZ NOTRE SITE INTERNET CONSACRÉ À NOTRE MANIFESTE
<https://european-aluminium.eu/manifesto/>

CONTACT EN FRANCE : Cyrille Mounier Délégué Général
contact@aluminium.fr | +33 (0)1 42 25 26 44 | www.aluminium.fr | [@AluminiumFrance](https://twitter.com/AluminiumFrance)

EUROPEAN ALUMINIUM – QUI SOMMES-NOUS ?

European Aluminium, association fondée en 1981 et dont le siège est à Bruxelles, représente l'industrie de l'aluminium en Europe. Nous nous engageons activement aux côtés des décideurs et du cercle élargi des parties prenantes pour promouvoir les propriétés exceptionnelles de l'aluminium, sécuriser la croissance du secteur et faire contribuer ce métal aux enjeux européens de durabilité. Grâce à son expertise environnementale et technique, à ses activités d'analyse économique et statistique, à sa recherche scientifique, à sa sensibilisation et aux échanges de bonnes pratiques, à ses actions de relations publiques et de communication, European Aluminium promeut l'utilisation de l'aluminium en tant que matériau permanent avec un rôle essentiel à jouer pour atteindre les objectifs de développement durable. European Aluminium participe ainsi à l'amélioration de l'image de l'industrie, du matériau et de ses applications auprès des parties prenantes. Nos membres, dont le nombre dépasse les 80, sont des producteurs d'alumine et d'aluminium primaire, des fabricants d'aluminium filé, laminé et coulé, des producteurs d'aluminium recyclé et des associations nationales. Ils représentent au total plus de 600 installations dans 30 pays européens. Les produits de la filière aluminium sont utilisés dans des secteurs très variés, dont l'industrie automobile, les transports, la mécanique de haute-technologie, la construction et la fabrication d'emballages.

Suivez-nous sur Twitter  @EU_Aluminium

Contact

European Aluminium
Avenue de Tervueren 168
1150 Bruxelles, Belgique
Tél. +32 2 775 63 63
communications@european-aluminium.eu
www.european-aluminium.eu